



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E115336

VALABLE JUSQU'AU 26/11/2026

ÉDITÉ LE 04/12/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2002

Forme juridique : SARL

Capital : 250 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC bordeaux

Siret : 442 108 874 00029

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 7150305

Assurance Responsabilité Travaux :

GENERALI IARD AM 328 670

Assurance Responsabilité Civile :

GENERALI IARD AM 328 670

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Raison sociale : CARMAGNAC &amp; FILS

16 BIS RUE DU DOCTEUR ROUGIER  
33190 LA REOLE

Téléphone : 05 56 61 21 60

Portable : 06 89 35 07 42

Fax :

Site Internet :

E-mail : carmagnac2@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

CARMAGNAC CHRISTOPHE GÉRANT / CARMAGNAC CATHERINE CO-GÉRANTE

Effectif moyen : 3      Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	23/11/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	23/11/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	23/11/2023
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	26/11/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	11/02/2025
o Ventilation mécanique	26/11/2024

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1